

Gilles, dis-moi que je rêve !

Après t'être fait pincer, je t'en conjure, pince-moi, que je sorte du néant où me plonge cette nouvelle qui vient troubler un repos dominical déjà plombé par la fermeture des grands magasins.

Ainsi, tu n'aurais pas osé appliquer à ta propre situation fiscale ce fameux amendement dont tu es l'auteur – quelle délicatesse ! - et tu aurais échappé depuis plusieurs années à l'ISF ? Toi, dont le nom, attaché à tant de brillants rapports, était appelé à passer dans le langage commun ? Si, si, les académiciens s'apprêtaient à t'accueillir à la lettre « c » : « Carrez, nom commun, masculin, désigne un rapport modèle. »

Hélas, ton nom deviendra commun pour d'autres raisons. Que n'as-tu tiré profit de la mésaventure survenue à un exprésident de la commission des finances, ex-ministre du budget ! Bien que s'évertuant à couper les cheveux en quatre à propos de nos dépenses, il avait présidé - t'en souvient-il ? - à l'évasion de quelques uns de ses millions d'origine capillaire, soustraits ainsi à l'impôt, poste budgétaire dont il était néanmoins le garant.

Dis-moi que je rêve, Gilles, toi le pourfendeur des déficits. J'y suis allé de ma larme en parcourant tes émouvants rapports : cette dette qui colle à nos basques, particulièrement ; nos pauvres enfants écrasés sous son poids. Insoutenable.

Pourtant, cette dette, tu l'as reconnu toi-même, est causée en grande partie par des créances non recouvrées, des revenus qui échappent à l'impôt républicain. Le rapport Bocquet, l'enquête d'Antoine Peillon, évoquent un taux d'évaporation de quelque soixante milliards d'euros chaque année.

Je comprends, tu t'es dit « Ma petite ISF ne connaît pas la crise, son paiement ne changera pas grand chose, autant l'oublier. » Bien sûr, c'est humain, mais, Gilles, tu n'es pas sans savoir que tes collègues, ceux de la majorité actuelle, quelques frondeurs exceptés, et ceux de l'ancienne ou de la prochaine (ils y croient), misent tout sur l'épouvantail de la dette pour concocter leurs remèdes. On grignote les prestations sociales, on envisage de mettre fin aux privilèges exorbitants dont jouissent les chômeurs, le contrat de travail est dans leur ligne de mire...

J'espère que le syndrome de dissimulation n'est pas contagieux, qu'il n'atteint pas ceux qui, à un titre ou à un autre, approchent les délicates questions de la comptabilité publique. Cahusac hier, toi maintenant, Gilles, et alors, demain, faut-il s'attendre à un écart du président de la Cour des Comptes ? Je vois déjà le titre de ma chronique « Ah, grand nigaud qu't'es bête ! » Le pire, Gilles, est que ton image risque d'en souffrir... La volaille qui fait l'opinion pourrait bien t'assimiler à d'autres fraudeurs, le couple infernal du neuf-deux, par exemple.

Quelle déchéance ! Toi, promis aux plus grandes destinées... Tu paieras, as-tu dit, sans perdre ton aplomb. Mais cela suffira-t-il à calmer l'ire de celles et ceux qui, conscients de la nécessaire solidarité nationale, le payent, eux, leur impôt ? Et comment continuer à les représenter de façon crédible ? Tu vois, Gilles, ce que chacun attend, là aussi, c'est une nouvelle donne.

Daniel Flamant